

### **Petit rappel de 1997**

On peut dire aujourd'hui, avec le recul, que la réforme Bayrou est responsable en partie du taux d'échec important en première année. Cette réforme a introduit en première année universitaire (anciennement de DEUG) un semestre d'orientation. L'étudiant doit désormais s'inscrire dans une filière tout en optant pour un module de soi-disant « découverte » d'une autre filière (psycho ; droit par exemple). Au final, il n'a pas le temps en un semestre d'assimiler correctement ni la première filière ni la deuxième. A la fin du premier semestre c'est l'heure de l'évaluation. S'il ne maîtrise pas le contenu d'un semestre complet d'une filière, il n'est pas en mesure de suivre les cours du second semestre et c'est l'échec. À cela s'ajoutent bien sûr les conditions matérielles difficiles pour étudier. Beaucoup d'étudiants sont obligés de cumuler des petits boulots pour vivre et financer leurs études et très vite la compatibilité des deux devient difficile et c'est l'échec.

## **LA PROFESSIONNALISATION DES ÉTUDES CONTRE LA VALEUR NATIONALE DES DIPLÔMES**

Les derniers chapitres du bilan d'étape concernent la professionnalisation des études et le développement de l'apprentissage et de l'alternance.

Le développement de la professionnalisation des études peut être séduisant dans la mesure où aujourd'hui lorsqu'un étudiant se présente sur le marché de l'emploi, les employeurs réclament de l'expérience. Or l'expérience, c'est l'employeur qui l'évalue selon ses besoins, ce qui est la négation des qualifications qui sont reconnues dans les conventions collectives ou les statuts dans le secteur public. Cette qualification est reconnue à partir de diplômes nationaux (un CAP correspond par exemple à une qualification de niveau IV).

### **L'ALTERNANCE ET L'APPRENTISSAGE COMME MESURES D'ASSERVISSEMENT AUX BESOINS DU PATRONAT**

Il faut tout d'abord rappeler ce à quoi les étudiants sortant de l'Université sont confrontés. Sans cesse les patrons, via leur Direction des Ressources Humaines (DRH), reprochent aux jeunes diplômés leur manque d'expérience, de savoir-faire. Il faudrait qu'ils fassent des stages, des périodes d'essai (comme le CPE) pour soi-disant être capables de travailler. Mais derrière ce prétexte se cache une revendication patronale : faire baisser la valeur de la force de travail. En effet, aujourd'hui encore, les classifications sont définies sur la base des diplômes nationaux ; ces classifications déterminent une rémunération en fonction d'une grille, de coefficients ou d'indices.

Mais si demain c'est l'expérience qui prévaut sur les diplômes, la rémunération sera fonction de cette « expérience ». L'expérience signifie qu'il faudra avoir bien répondu aux exigences du patron pour prétendre à une bonne rémunération. C'est ce que Chirac et Sarkozy défendent : la rémunération au mérite. Le plus grave c'est de voir Ségolène Royal défendre la « rémunération de l'effort » en méconnaissance des conventions collectives et des diplômes nationaux. Ces conquêtes ouvrières permettent en effet de limiter la concurrence que peut exercer le patron sur l'ouvrier puisqu'il est obligé de rémunérer tous les titulaires d'un diplôme reconnu dans les conventions collectives pour un poste correspondant à cette qualification au même tarif.

Les discours sur « la professionnalisation des études » masquent les objectifs de la bourgeoisie, à savoir réintroduire le plus de concurrence possible entre les ouvriers, qu'ils soient manuels ou intellectuels, pour mieux les exploiter c'est-à-dire s'emparer une part plus grande de plus-value.

En outre, le patronat cherchant à faire baisser la valeur de la force de travail, il entend ne plus payer la formation professionnelle et la faire prendre en charge par l'Université (c'est à dire par l'État) ou par les étudiants et salariés eux-mêmes. C'est le sens de la « formation tout au long de la vie ».